

Bientôt l'été!
ah zut, j'ai déjà plus
de vacances...

**Jésus Christ,
Simple Flic**
page 3

**ils ont
oublié le
muguet**
page 4

SI VOUS VOULEZ,
JE PEUX POSER NU
AVEC UNE NATRAQUE
POUR LA COUVERTURE
DE "POLICE MAGAZINE"

ET TU AS
BIEN LA NATRAQUE
DANS LA MAIN?

ALORS ÇA,
C'EST LE
PLAN B

FAUDRA
BIEN TOUT
ÉPILER, HEIN

SURTOUT
LES FESSES

ON EST
FOUTUS...

TU VEUX
UN RÔLE DANS
MON PROCHAIN
LIVRE?

NON
MERCI

MARLENE

GERARD

BRUNO

CONSEIL DE
WHATEVER

ELISABETH

MANU

AU
SECOURS

-PHIP-

**sérvices
« publics »**
page 8

**on peut
guérir
de la
réunionite**
page 7

l'édito

Nous n'avons pas les mêmes valeurs

Tout va bien pour Macron et ses ministres qui s'épanchent dans « Pif le mag », « Têtu » ou « Playboy » ! Quant à Bruno Le Maire, ministre de l'Économie paraît-il, il écrit des romans érotiques voire pornographiques... Hélas pour le pauvre Bruno, il se révèle être aussi mauvais écrivain que ministre de l'Économie.

Toutes ces personnes ont du temps pour elles, mais pendant ce temps-là, la France est en crise et ils en portent la responsabilité. À cause de l'injuste réforme des retraites dont personne ne veut, le pays est dans l'impasse, pris en otage par le tyran Macron, président mal élu et vraisemblablement chassé de l'Élysée si l'élection avait lieu aujourd'hui. Il ne s'agit plus pour chaque citoyen d'être pour ou contre cette réforme des retraites, mais de savoir si l'on est pour ou contre la Démocratie, c'est-à-dire un régime où le peuple est souverain, où c'est lui qui décide. Le Conseil Constitutionnel aurait dû sanctionner le 14 avril, l'usage injustifié par le gouvernement de l'article 47-1 de la Constitution, qui permet aux lois budgétaires de bénéficier du fait de leur urgence d'un calendrier contraint et d'un examen accéléré. C'est un détournement flagrant de la Constitution qui permettrait d'autres passages en forces antidémocratiques à l'avenir. Mais Le Conseil Constitutionnel, composé de gens nommés par Macron ou proches de ses idées politiques, a rendu un jugement politique, favorable à Macron, et non, juridique sur la réforme des retraites.

Une nouvelle tentative d'abrogation de la réforme des retraites sera à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale le 8 juin prochain. Si l'issue est incertaine, le vote ou non de l'abrogation de la réforme permettra de clarifier qui se trouve du côté du Peuple et qui ne l'est pas...

Ici, à la MEL, c'est la démocratie sociale qui est chaque jour, vidée de son sens : le Vice-président Mathon court-circuite les instances représentatives élues comme le CST et impose des pseudo-négociations en réunions bilatérales, c'est-à-dire avec chaque syndicat pris séparément. « Diviser pour mieux régner ». On connaît la chanson. C'est le cas pour le télétravail, ou le RIFSEEP ; La CGT a déposé un recours pour non-respect du décret relatif à la négociation dans les collectivités.

Quant à notre fantomatique président de la MEL, il refuse toujours de recevoir les représentants des organisations syndicales comme le faisaient ses prédécesseurs. Peur d'entendre quelques vérités déplaisantes ?

Pour toutes ces raisons, nous t'invitons à te joindre à nous pour la prochaine manifestation du 6 juin contre cette réforme des retraites et pour la Démocratie. Profite de ta liberté de manifester, avant que les tyrans ne finissent par la supprimer...



Frédéric Parisot
Rôleur en chef

« On peut toujours couper la tête d'un homme mais on peut aussi se contenter de changer ce qui se trouve à l'intérieur. »

Catherine de Russie,
tiré de la série *The Great*



Appel à contributions

Vous venez de découvrir qu'un LBD ne lance pas des BD et vous voudriez en parler à tout le monde ? Vous avez une théorie que vous avez appelée l'hyper inversion de ruisselement qu'il est temps de révéler aux collègues ?...

Ce journal est le vôtre, contactez-nous, rejoignez-nous, écrivez-nous !

Thierry Duel

l'agenda

- > **6 juin** : journée de lutte contre la réforme des retraites
- > **7 au 9 juin** : Congrès de l'union départementale CGT du Nord
- > **8 juin** : examen de la Proposition de loi LIOT pour abroger la réforme des retraites
- > **20 juin** : Comité Social Territorial

Désordres de Cyril Schäublin

De quoi ça parle ?

Dans une horlogerie suisse où commencent à poindre les bouleversements induits par les avancées technologiques du XIXe siècle, Joséphine, une jeune ouvrière, y fabrique le balancier, véritable cœur des mécanismes. Alors que les dirigeants y réorganisent le travail, le temps et les salaires pour rester compétitifs, elle se retrouve mêlée à un mouvement local d'horlogers anarchistes où elle rencontre l'aventurier russe Pierre Kropotkine...

Pourquoi on a aimé ?

Déjà, parce que le film est beau ! « Désordres » est un film contemplatif, sur le rapport au temps. Chaque scène est un tableau animé. Si tu aimes les images qui bougent dans tous les sens, ça ne va pas te plaire.

Mais en plus de cette beauté formelle et d'un jeu d'acteur très juste et naturel, le film distille tout en nuances, en délicatesse, un propos révolutionnaire : la lutte éternelle entre les ouvriers et leur patron, la collusion entre l'État et le patronat, le vernis démocratique des élections (truquées), la nécessaire solidarité internationale entre travailleurs... Des thèmes toujours d'actualité ! Bref un beau film qui détend et qui fait réfléchir !

Tu pourras le voir jusqu'au 20 mai au cinéma Le Méliès, à Villeneuve-d'Ascq...

la Rédaction



À la MEL, la Confédération française des travailleurs chrétiens fusionne avec Alliance Police.

Alors que se tenait une réunion avec les RH, notre secrétaire général a dû subitement quitter la séance, après avoir reçu un appel à soutenir urgemment les camarades de Vert Baudet violentés par les hommes de main de Darmanin. S'en est suivie une réaction hallucinante de Franck L représentant de la CFTC, dont nous pensons que le C signifiait chrétien et non pas cuistre, qui a fustigé notre secrétaire général, accusant la CGT d'agressions physiques envers les policiers, en criant « mon fils est policier ! » De mémoire d'élu-e du personnel, on n'était jamais tombé aussi bas. Rappelons que ce pseudo-syndicat a refusé l'intersyndicale à la MEL contre les retraites. Visiblement, nous ne vivons pas dans le même monde... Comme disait Desproges : "Il vaut mieux se taire et passer pour un imbécile plutôt que de parler et de ne laisser aucun doute sur le sujet."



Fred et Thierry ont oublié de faire des selfies :)

1^{er} mai

Mobilisation historique

C'est 2,3 millions de jeunes, de salarié.es et de retraité.es qui ont défilé partout en France, faisant de ce 1er mai 2023 un des plus importants de notre histoire sociale. La CGT MEL avait appelé à la mobilisation dans le cadre d'une intersyndicale. À Lille, nous étions 15 000 personnes dans les rues. Malgré cela, le gouvernement a enchaîné les passages en force : refus de recevoir les syndicats, utilisation du 49-3, promulgation immédiate malgré la censure partielle du conseil constitutionnel.



Cette 13e journée unitaire démontre la forte détermination des travailleurs. Malgré ce que voudrait nous faire croire le gouvernement, nous sommes toujours au cœur du mouvement social sur la réforme des retraites. Nos syndicats bouillonnent avec des initiatives, rassemblements et mobilisations de toutes sortes dans tous les territoires pour nous faire entendre et faire savoir au gouvernement que nous ne travaillerons plus comme avant tant que la loi ne sera pas abrogée. Les travailleurs veulent s'organiser et défendre les acquis sociaux. Depuis le début du mouvement, la CGT a enregistré plus de 30 000 adhésions et demandes de contacts soit 200 % d'augmentation par rapport à janvier 2022.

Le 8 juin prochain, un projet de loi d'abrogation de la réforme des retraites sera présenté à l'Assemblée nationale. L'intersyndicale appelle à multiplier les initiatives avec une nouvelle journée d'action commune, de grèves et de manifestations le 6 juin prochain. En parallèle, le gouvernement a annoncé l'ouverture d'un cycle de concertations sans que ni l'objet ni le cadre



ne soient précisément fixés. La CGT rappellera son refus de la réforme des retraites mais aussi portera des sujets de préoccupations des salarié.es en matière de rémunérations, de condition de travail, de réduction du temps de travail, de santé au travail, de démocratie sociale, d'égalité femme-homme et d'environnement notamment. La défiance est profonde et le dialogue ne pourra être réalisé que si le gouvernement prouve sa volonté de prendre enfin en compte les propositions des organisations syndicales.

6 JUN UNES
POUR GAGNER
LE RETRAIT ET LE PROGRÈS

une histoire délirante !

Gloire aux grévistes de Verbaudet !

À l'heure où nous écrivons, mardi 16 mai, au lendemain d'une interpellation musclée et d'une mise en garde à vue totalement injustifiée de deux salariés, les forces de polices sont sur le point d'intervenir sur le site de Verbaudet.

Dimanche 14 mai, une rencontre discrète sur un site parisien entre le Préfet du Nord et la direction de l'entreprise se serait tenue.

Depuis près de deux mois, plus de 80 travailleurs sont en grève, essentiellement des travailleuses, et tiennent le piquet de grève, jour et nuit. Une belle leçon pour tout le monde du travail ! Pour toute réponse, ils et elles n'ont reçu que des marques de mépris d'une direction



aux méthodes brutales et grossières. Face au recours massif de cette direction aux intérimaires, pour casser la grève, comme au temps de Germinal, elles et ils ont dû accepter une décision de justice incompréhensible et totalement inédite. Certain-e-s salarié-e-s de Vertbaudet travaillent depuis quarante ans pour un salaire de misère qui atteint à peine le SMIC. Elles et ils revendiquent simplement de pouvoir vivre de leur travail. Elles et ils ne demandent que respect et dignité. Seule la CGT est entrée dans ce combat. La CFTC et la CGC ont signé honteusement un accord prévoyant... zéro pour cent d'augmentation. Soit zéro euro ! La CGT MEL s'est rendue à plusieurs reprises sur le site en soutien aux grévistes, apportant sa contribution financière à la caisse de grève. Nous

relayons également l'appel à boycotter cette enseigne. Ce combat dépasse largement le cadre de l'entreprise Verbaudet et du site de Marquette. C'est une lutte contre ce que le capitalisme a de plus machiste. C'est la révélation d'une milice nationale et d'une justice de classe aux service des actionnaires, quand la police intervient violemment dans le domaine privé de l'entreprise. C'est pourquoi la nouvelle secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, a fait de Verbaudet sa première sortie officielle. Plusieurs responsables politiques engagés dans le progrès social ont fait le déplacement, comme

David Guiraud, François Ruffin, Fabien Roussel, Roger Vicot par exemple. Mais ni Xavier Bertrand ni Damien Castelain, qui se partagent pourtant le développement économique et l'emploi n'ont eu de mot ou de geste pour les salarié-e-s. Aujourd'hui, six de ces grévistes ont reçu une lettre pour un entretien préalable à licenciement. Un des délégués syndicaux a été gazé, frappé et humilié devant sa famille. Une opération d'une grande violence. La secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, a demandé à Elisabeth Borne « de cesser toutes les poursuites contre les grévistes » et « d'ouvrir une médiation nationale avec la direction générale du groupe ». Consternés par cette situation, la CGT Mel exprime toutes sa solidarité aux grévistes de Vert Baudet et continuera à être à leur côté pour le respect du droit de grève et contre la répression patronale.

Frédéric Parisot



comme le disait Freud...

Négociation RiFSEEP

Ils ne lâchent rien ... Nous non plus !

Le dégel du point d'indice de seulement 3,5 % de l'été face à une inflation à deux chiffres n'est pas à la hauteur des attentes des agents d'autant qu'il fait suite à une augmentation sans contrepartie du temps de travail avec le passage aux 1607 heures.

Les agents publics sont de plus en plus pauvres dans l'indifférence générale. La MEL a pourtant déplafonné en juin dernier la prime RIFSEEP liée aux fonctions en permettant, pour une même fonction, une individualisation de la rémunération. Ce déplafonnement concerne uniquement les nouveaux recrutés et à la tête du client. Aucun critère transparent ne permet d'identifier si tel métier justifie au non un déplafonnement et le niveau de rémunération qui doit être proposé pour assurer l'attractivité de l'emploi. Pour un Directeur, la prime de fonction déplafonnée peut s'élever à 3500 euros par mois ! Pour faire passer la pilule, Le Vice-président Mathon s'était engagé à revoir les régimes indemnitaires de l'ensemble des catégories rapidement. Quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre en février qu'il refusait de donner suite à la demande d'ouverture de

négociations présentée par la CGT MEL, la FSU et des Autonomes et conformément au décret du 7 juillet 2021 sur les accords collectifs dans la fonction publique. Il a en revanche indiqué qu'un travail de bilan du RIFSEEP serait mené tout au long de l'année 2023 avec la volonté de toiletter le RIFSEEP pour 2024 tout en excluant très clairement toute revalorisation globale du régime indemnitaire. Il s'agira au mieux de quelques évolutions marginales visant à poursuivre l'individualisation des rémunérations.

En tout état de cause, le budget ne prévoit rien là-dessus et aucune enveloppe supplémentaire n'est prévue pour augmenter les rémunérations. S'agit-il alors de déshabiller Paul pour habiller Jacques ? Pour la justice sociale et parce que nous ne sommes pas responsables de l'inflation. Nous demandons une augmentation immédiate de 10% des primes liées au grade et aux fonctions pour l'ensemble des

agents avec une augmentation d'au moins 100 euros nets pour chacun d'eux au final sur la fiche de paie. Pour le service public et les conditions de travail et en réponse au déficit d'attractivité des emplois publics. Nous demandons qu'un travail de fonds soit rapidement engagé, en toute transparence et dans le cadre des instances paritaires avec les représentants élus du personnel, pour mieux identifier les besoins de recrutement et adapter le régime indemnitaire pour permettre de résorber le sous-effectif chronique auquel sont confrontés certains services métropolitains. Pour donner du poids à ces revendications, nous vous invitons à signer notre pétition sur le site change.org (cf. QR code). Par ailleurs, dans le cadre d'une intersyndicale que nous souhaitons la plus large possible, nous vous inviterons à vous mobiliser prochainement sur ce sujet. Si la lutte nationale contre la réforme des retraites a invisibilisé ces revendications, il est temps de se saisir à nouveau de ce sujet. Nous devons tous ensemble revendiquer une augmentation générale de nos primes. Il ne fait aucun doute que si nous ne nous mobilisons pas, ils ne lâcheront rien.



Rejoindre la section syndicale retraités.ées CGT/MEL ?

Notre syndicat, tout en prenant toute sa place dans la bataille contre les 64 ans, a décidé d'appeler les retraités à lutter contre la hausse des prix, pour la défense des services publics, des hôpitaux de proximité, de poursuivre l'action contre les déserts médicaux, contre les logements indignes... Pour mener à bien ces actions, nous avons besoin d'une CGT plus forte et d'une section retraités-ées plus nombreuse. Avec la retraite, les différences de situation liées aux statuts ou conventions collectives ont pour l'essentiel disparu. Mais les retraités sont confrontés à de multiples problèmes : pouvoir d'achat, mais aussi santé, perte d'autonomie, logement, chauffage,



services publics de proximité, transports, environnement... La section retraités-ées a besoin de forces nouvelles. Donnez un prolongement permanent à ce renforcement de fraternité et de solidarité, venez nous rejoindre, syndiquez-vous pour la justice et le progrès social, pour la paix sur notre planète terre... N'hésitez plus !!! Des forces en plus pour la lutte et la fraternité... Et pour ceux qui veulent franchir le pas, scannez le QR code ci-dessous.

Daniel Dutuilleul



Des cadres socialement engagé.e.s

La CGT MEL représentée au Conseil national de l'UFICT

Le Conseil National de l'UFICT (l'Union Fédérale des Ingénieurs, Cadres, Techniciens et agents de maîtrise) s'est tenu le vendredi 5 mai à Bordeaux en présence de plusieurs camarades de notre syndicat.



L'occasion d'échanger avec des délégués venus de toute la France sur les actualités récentes et notamment le 53^e congrès confédéral de la CGT avec la mise en perspective de l'élection de Sophie Binet au poste de secrétaire générale. Elle incarne le mouvement de modernisation qui anime la CGT. L'occasion également de débattre sur les suites attendues du mouvement contre la réforme des retraites et de rappeler que les cadres de la fonction publique qui entrent tardivement sur le marché du travail et

dont les primes ne sont pas prises en compte pour le calcul du montant de leurs retraites doivent s'inscrire en première ligne pour obtenir plus de justice sociale et notamment la prise en compte de leurs années d'étude dans le calcul de l'âge de départ. Les délégués ont pu partager leurs expériences sur les difficultés que rencontre les ICTAM à se mobiliser et parfois la nécessité de penser de nouveaux moyens de mobilisation et d'action complémentaires pour ces catégories. Un temps d'étude collectif a également porté sur l'analyse du document d'orientation du prochain congrès de la fédération des services publics qui se tiendra du 6 au 9 novembre 2023 à Lille. Pour porter la spécificité des ICTAM au niveau de la CGT MEL, un collectif a été désigné dont Martin Pasero est l'animateur. Par ailleurs, une formation syndicale de 2 jours « les ICTAM dans la CGT pourquoi ? Comment ? »

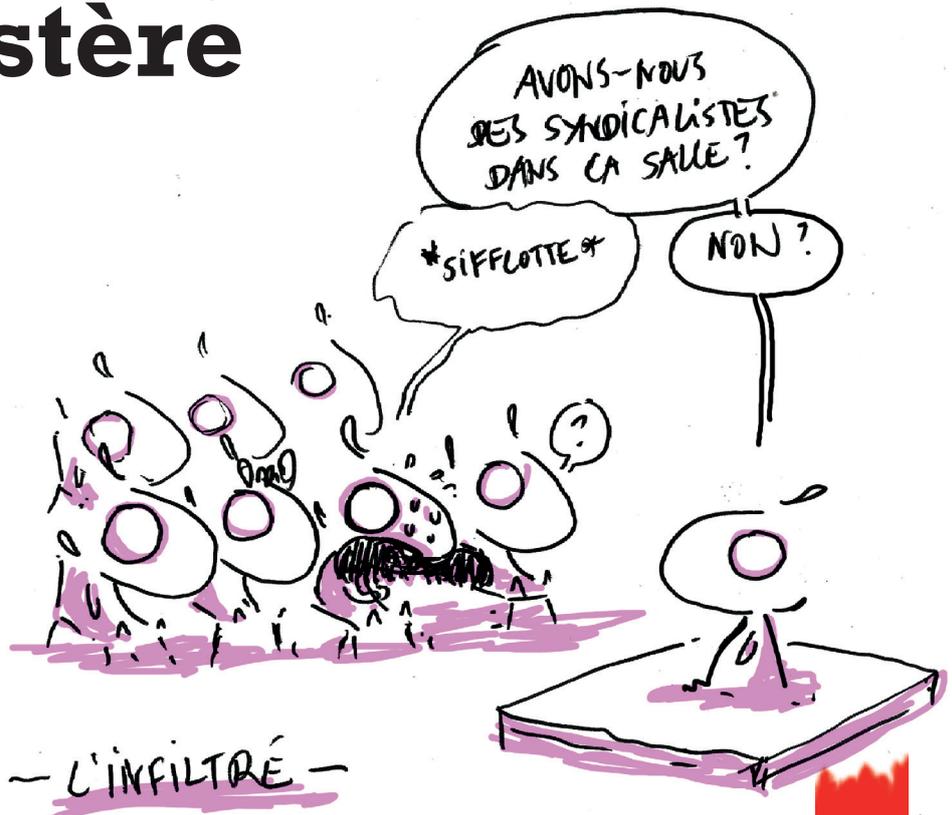


sera organisée la semaine du lundi 2 octobre 2023 sur Lille. Elle est ouverte à l'ensemble de nos adhérents et sympathisants et relèvera du droit à la formation syndicale (tous les agents syndiqués ou non syndiqués ont le droit à 12 jours de formation syndicale chaque année). Pour toute information sur le collectif ou la formation, contactez Martin ! Le collectif ICTAM

le Collectif ICTAM

Client mystère

Vos élus CGT au CST (Comité Social Territorial) ne reculent face à aucun sacrifice pour honorer le mandat que vous leur avez confié. Ainsi, certains d'entre eux se sont inscrits incognito à la formation laïcité de 3 heures organisée par la MEL pour évaluer la qualité de la prestation. Comme nous l'avons souligné lors du dernier CST : 3 heures c'est court. Pourtant, force est de constater que la formation est intéressante et que nous sommes sur une approche de la laïcité tout à fait conforme avec la position de la CGT, c'est-à-dire une laïcité synonyme de liberté et de tolérance et non un outil de stigmatisation des minorités. Elle rappelle les grandes dates et définit les termes du débat. En conclusion, c'est bien mais un peu court pour un sujet si vaste et complexe.



Vos élus CGT au CST

faites votre propre ménage, notez-vous tout seul...

La MEL déstocke le service propreté

La privatisation des services publics dans vos quotidiens

À l'ordre du jour du dernier CST (comité social territorial), le transfert du service entretien des locaux de la direction patrimoine et sécurité à la direction achat et logistique, nous a permis de faire un état des lieux de ce service historique de la MEL.

Le constat est accablant. Derrière les beaux discours, la MEL ne donne pas les moyens aux agents de faire leur travail normalement avec des cadences acceptables. On peut tripoter l'organigramme dans tous les sens, le service a besoin d'embauches pas d'être baladé d'une direction à l'autre ! Avec 49 sites à entretenir, le service ne comptabilise plus que 56 agents d'entretiens et 37 sites sont déjà entretenus par le privé. Si certains sites comme les ruches d'entreprises ne justifient pas une présence continue d'agents d'entretien, d'autres sites comme les crématoriums nécessitent un entretien permanent (accueil du public) et donc la présence d'un agent. Le bilan sur les 5 dernières années est la perte de 25 postes dans le service (départs en retraite non remplacés et mobilités des agents). Les encadrants de proximité sont de véritables funambules à qui on assigne des objectifs tout en leur retirant les moyens humains

pour les atteindre. Nous avons évalué le nombre d'agents nécessaires afin de planifier dans des conditions normales les charges de travail et le résultat est sans appel. Par exemple, sur un site comme l'UTRV où il faudrait 5 agents, on n'en compte que trois dont deux qui présentent des restrictions médicales. Cet exemple de situation dégradée est à l'image de tous les sites métropolitains dont l'entretien n'a pas été confié à des sociétés privées. Cette situation ne date pas d'hier et ça fait plusieurs années qu'on organise le délitement du service propreté mais elle atteint aujourd'hui un niveau insoutenable pour les agents comme pour leurs encadrants. Et lorsque les prestations sont confiées au privé, force est de constater que la qualité n'est pas au rendez-vous. Par exemple, au parc Mosaïc, le prestataire ne donne qu'une heure par jour à son employé pour entretenir les toilettes alors que le parc reçoit jusqu'à 3000 visiteurs quotidiennement ! Une heure,

c'est dérisoire. Autre exemple d'une dégradation du service qui accompagne l'externalisation des prestations de propreté : dans une Unité Territoriale, le prestataire se contente de vider les corbeilles et de nettoyer les toilettes, nos collègues sont invités à nettoyer leurs bureaux eux-mêmes ! Cette tendance n'est pas exclusive au service entretien des locaux, à la MEL ce sont tous les postes d'exécution font les frais de la politique RH et des choix de gestion. Paradoxalement, alors que le nombre de communes qui ont rejoint la MEL augmente, le nombre d'agents d'exécution diminue. C'est l'illustration, à l'échelle métropolitaine, de la privatisation rampante des services publics. Pourtant, nous ne le répèterons jamais assez, il n'y a pas de véritable service public sans fonction publique !

Régis

